



LES ÉCHOS de BOURNAZEL

Octobre 2025

ÉDITO

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous présenter son bulletin municipal, le 6ème et dernier de cette mandature. Vous y trouverez les rubriques habituelles, dont le point sur le budget 2025 et les travaux entrepris, le PLUI (enquête publique en cours), l'évocation par les associations de leurs activités, quelques recommandations liées au tri sélectif, ainsi que diverses informations. Nous avons voulu plus spécialement évoquer le dynamisme de nombre d'entre vous, au travers des activités économiques proposées aux habitants ou aux visiteurs. Mais aussi au travail de l'ombre mais ô combien utile et fédérateur de particuliers bénévoles qui se sont investis dans une ou plusieurs actions au bénéfice de notre collectivité.

Il est toujours bon de constater que Bournazel est une Commune vivante, active. La cohésion d'un territoire repose sur un équilibre délicat entre l'intérêt privé et l'intérêt général. S'il est désespérant de constater qu'au niveau national et mondial les affrontements et divisions s'accroissent, vivre sur notre territoire rural s'avère une chance, avec de réelles valeurs humaines. Reconnaissons-le à sa juste valeur et faisons en sorte que cela perdure.

Pourtant quelques points faibles méritent d'être portés à votre connaissance, comme le taux de refus élevé sur les sacs jaunes (22,20 % en 2024 alors que la moyenne régionale a été de 15 %). Trions mieux nos déchets et encore davantage, réduisons-les. Ne mettons pas les cartons dans les containers à poubelles ; ils doivent être apportés, aplatis, directement en déchetterie. L'état de la planète et le dérèglement climatique nous préoccupent. Chacun peut agir ; la réduction et le tri des déchets en sont une pratique vertueuse.

Vos élus ont œuvré 6 ans durant pour que notre territoire soit doté d'équipements publics nouveaux ou rénovés, veillant à la maintenance de la voirie communale, demeurant attentifs aux préoccupations des Bournazéolois, de concert avec nos employés municipaux. Si rien n'a été parfait, notre préoccupation est demeurée celle de l'intérêt général. Soyons fiers de vivre dans un village, une Commune, à fort renom. Nous le devons aussi à cette remarquable restauration qui a redonné au château et à son jardin leur rang de joyaux de la Renaissance.

Bien cordialement, **Michel Bastide - MAIRE**

RÉFORME DES MODALITÉS DE SCRUTIN

Vous avez eu sûrement connaissance des nouvelles modalités de scrutin pour les prochaines élections municipales de mars 2026. Cette réforme, initiée par une loi du 21 mai de cette année, vise à harmoniser le mode de scrutin pour toutes les Communes. Ainsi pour les collectivités de moins de 1.000 habitants – dont fait partie Bournazel – de nouvelles dispositions vont s'appliquer.

IL S'AGIRA DÉSORMAIS D'UN SCRUTIN DE LISTE AVEC APPLICATION DE LA PARITÉ.

SCRUTIN DE LISTE

Les Conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à 2 tours. Le panachage, c'est-à-dire le raturage ou l'ajout de noms sur le bulletin de vote ne sera plus possible, sous peine de vote nul. Sans entrer dans les détails on peut préciser que chaque liste pourra avoir 2 candidats supplémentaires (suppléants).

LISTE DE CANDIDAT INCOMPLÈTE

La liste est réputée complète si elle compte 2 candidats de moins que prévu. A titre d'exemple, 9 noms pour Bournazel, au lieu de 11.

PARITÉ

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'alternative homme / femme ou femme / homme devra être strictement respectée. Notons que les Adjoints seront élus par le Conseil municipal sur la base d'une liste, qui sera également paritaire.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Petite exception pour les petites Communes; les Conseillers communautaires ne seront pas mentionnés (pas de fléchage sur le bulletin de vote).

Le législateur – Députés et Sénateurs – a de fait introduit un profond bouleversement dans nos habitudes pour ce rendez-vous important dans la vie de notre territoire. A nous de nous adapter, à défaut d'avoir été consultés.

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Notre Communauté de Communes, avec le pôle central qu'est Rignac, vit bien et propose des services et des activités qui profitent à nous tous, habitants des 8 Communes membres. Vous recevez dans vos boîtes à lettres en juin et novembre les deux éditions annuelles du « **JOURNAL DU PAYS RIGNACOIS** ». Sans faire redondance, nous souhaitons énumérer quelques réalisations récentes qui induisent une perspective à long terme.

Que ce soit le nouveau *Centre de loisirs* en service depuis juillet 2024, l'agrandissement du *Centre médical* ainsi que de la future *zone artisanale* de Montplaisir, l'émergence de la *Résidence Seniors* « Les Terrasses » qui affiche complet (avec plusieurs Bournazéolois comme résidents).

La vitalité des établissements scolaires et des associations sportives a conduit la CCPR à poursuivre son investissement en faveur des équipements de sport; ainsi le terrain intercommunal a été transformé en terrain synthétique dit « tout temps » et qui sera opérationnel à la fin de ce mois d'octobre.

Également dans les tuyaux ... de nos Pompiers et du Centre de Secours de Rignac, une nouvelle caserne va voir le jour. Ce projet fort avancé et co-construit avec le Département permettra au CIS de Rignac de rester un acteur majeur de la sécurité de notre territoire, au service de nous tous.

VOIRIE COMMUNE ET COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Mairie de Bournazel a en charge l'entretien de sa voirie revêtue (routes) et non revêtue (chemins).

Pour ce faire, elle a transféré la compétence de ses routes à la Communauté de Communes et entretient elle-même les chemins et places.

Cette année, elle disposait d'une enveloppe globale de 30 333 € auprès de la CCPR et a décidé de revêtir la route VC 21 (chemin des vignes) lieu dit le Fau, VC 5 (l'Escalié 500 mètres) et la Rue n°5 (Chemin des Dames) pour un montant total de 31 899 €, travaux réalisés à l'heure du tirage des Echos.

La Mairie, de son côté, envisage de reprofiler certains de ses chemins et les fera élaguer.

BÉNÉVOLAT ...

Au-delà des associations et de leurs bénévoles qui participent grandement à la vie de notre cher Bournazel, et qui vous font part comme de coutume de leurs activités dans ce nouveau numéro des « Échos », des résidents locaux participent au rayonnement du village. Nous tenons ici à leur rendre hommage.

SARAH et PATRICK qui, outre l'ouverture quotidienne des portes de l'Église et de la Chapelle du Fraysse, fleurissent le Bourg et en effectuent l'arrosage.

NATHALIE, qui a peint le remarquable tableau touristique du Bourg et en assure la mise à jour.

MAURICE qui a rénové et peint la porte de l'Église.

GILLES et DANIEL qui ont conçu, réalisé et placé en lieux distincts les 3 boîtes à livres, avec la participation de **NICOLE**.

PASCAL qui met ses compétences informatiques et photographiques au service des structures locales.

D'autres personnes n'hésitent pas à répondre présentes lorsque nous les sollicitons. Qu'ils soient toutes et tous remerciés.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

A petit pas, mais sûrement, notre Commune se dote d'entités économiques qui font que Bournazel regarde de l'avant.

Après les pionniers que furent **ROLAND** et **PILOU MATHAT** avec leur camping à la ferme, après **AGNÈS VIGNAUD** qui fait prospérer l'Auberge du Donjon, **STÉPHANIE LACAMPAGNE** gère avec réussite la Tarterie de la Crostada.

Côté artisanat d'art, deux boutiques proposent leurs créations en centre-bourg : **ÉLODIE PRONIER** et **FRÉDÉRIC MARAIS** « L'Oustal d'Art » place de L'Église, et **BERNARD LANGE** « Les Arts'verres » place de la Croix.

Et depuis mi-juin nous avons un nouveau commerce « Chez Juliette » avec **AUDREY POUJADE**, qui a ouvert une pizzeria artisanale au 16 chemin des Dames.

A qui le tour ? Peut-être du côté de Cavagnac ...

Nous n'oublions pas les artisans, les agriculteurs, les autoentrepreneurs, les propriétaires de gîtes & chambres d'hôtes, les commerces ambulants – notamment la Pizza di Marco et les fromages de chèvre du GAEC des Frigoules - qui, chacun à leur manière, participent au développement de notre territoire.



CÉRÉMONIES

Que ce soit le 11 novembre ou le 8 mai, à 11h30, la Municipalité organise une cérémonie de recueillement au Monument aux Morts. Sans oublier le dimanche matin, lors de la fête d'août.

Au fil du temps cette célébration réunit de moins en moins de monde. Elle est néanmoins **ESSENTIELLE** pour se souvenir du sacrifice de nos chers disparus et de la tragédie engendrée par les guerres.



Sur notre Monument, en pierre et en forme d'obélisque, inauguré le 11 octobre 1925, sont gravés les noms de 40 de nos soldats morts entre 1914 et 1918; une plaque séparée honore également la mémoire de **LÉON DEBON**, figure locale de la Résistance, tombé durant la Seconde Guerre mondiale.

Ce monument n'est pas seulement un lieu de commémoration; il est le témoin du destin collectif de la Commune, lorsque les tragédies nationales impactaient la vie de tous les habitants.

Ne disait-on pas « **plus jamais ça !** »

Et qu'en est-il aujourd'hui ... ?



ECOLE



Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Bournazel- Roussennac a encore réalisé de beaux projets cette année scolaire 2024-2025 autour du thème de l'image qui s'est concrétisé par différentes activités au fil de l'année et clôturé par une belle kermesse pour laquelle équipe pédagogique et enfants se sont pleinement investis. Merci pour l'engagement de tous les adultes qui garantissent un épanouissement à chacun des élèves et des apprentissages de qualité.

Et après un été chaud, dépaysant, aventurier ou reposant, c'est l'heure de la grande découverte pour les plus petits, du changement d'école ou de maîtresse pour certains, un peu de routine qui rassure pour d'autres, de nouveaux apprentissages et projets pour tous, bref, la rentrée revient !

Le RPI maintient ses effectifs et ses classes pour l'année 2025-2026.

ELISE DAILLUT-CALVIGNAC et **CLAIRE BUISSON** (le jeudi), accueillent **23 ÉLÈVES** soit 2 TPS, 10 PS et 11 MS puis 4 TPS dans le courant de l'année et elles sont accompagnées de **MAGALI CINQ**.

La directrice, **DELPHINE BOSCUS** a en charge **20 ÉLÈVES** soit 7 GS et 13 CP secondée par **CÉCILE HOLLENDER** (en remplacement d'Ingrid Bach) qui arrive dans l'école et à qui nous souhaitons la bienvenue.

MARIE CAVALIÉ assure la garderie, la cantine et le ménage.

**NOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BELLE ANNÉE SCOLAIRE
À TOUS LES ÉLÈVES ET À LEURS FAMILLES !**



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Rubrique désormais habituelle dans nos communications municipales, le PLUI avance doucement mais sûrement.

Depuis 2022, il s'est construit à l'aune des contraintes imposées par les exigences réglementaires et du respect des normes édictées par les Personnes Publiques Associées (essentiellement État, PETR et SCOT, Chambre d'Agriculture, CCI, SMAEP, Département, Région Occitanie).

Le Conseil Communautaire a arrêté le projet le 15 avril dernier. Tout comme en suivant les 8 Communes de la Communauté de Communes du Pays Rignacois.

Place à l'enquête publique, qui a débuté lundi 15 septembre dernier, pour un mois, à savoir jusqu'au mercredi 15 octobre 17h. Durant ce laps de temps, le dossier de l'enquête est consultable au siège de la Communauté de Communes, à Rignac. Consultable également sur place via un poste informatique dédié. Mais aussi accessible sur le site internet de l'enquête : <https://www.democratie-active.fr/plui-pays-rignacois/>

N'hésitez pas à vous déplacer et rencontrer le Commissaire enquêteur aux horaires indiqués, que nous rappelons :

SAMEDI 27 SEPTEMBRE	9 H À 12 H
VENDREDI 10 OCTOBRE	14 H À 17 H
LUNDI 13 OCTOBRE	14 H À 17 H
MARDI 14 OCTOBRE	9 H À 12 H
MERCREDI 15 OCTOBRE	14 H À 17 H

Vos éventuelles observations peuvent également être adressées par voie postale ou directement sur le registre électronique sus-mentionné <https://www.democratie-active.fr/plui-pays-rignacois/>

Au terme de cette Enquête, le Conseil Communautaire sera amené à délibérer sur les annotations et demandes formulées; ensuite il validera la version définitive de ce document d'urbanisme, fin 2025 ou janvier 2026, qui remplacera notre Carte communale de janvier 2007.

CIVISME

Plus particulièrement dans le Bourg, le stationnement temporaire ou journalier de véhicules hors des parkings impacte la circulation normale.

Citons par exemple et pour être précis la route de Rignac, qui est une voirie départementale, plutôt étroite vers le Portail haut. Une seule voiture peut engendrer des goulots d'étranglement et des risques pour les piétons, alors que rien ne justifie cette présence. Cette situation peut être retrouvée ailleurs dans le village.

Nous engageons chacun à un peu de civisme et de respect du code de la route. Souvent la solution existe, quelques mètres alentour. Tout le monde en sera gagnant.

FEU DE FORET

Le lundi 25 août vers 17h la foudre est tombée entre Antagnagues et La Fage déclenchant aussitôt un feu de forêt particulièrement dangereux au vu de la végétation très sèche et de sa localisation au beau milieu d'un très grand massif forestier.

Quelques voisins alertés par la violence de l'impact n'ont pas tardé à apercevoir les premières fumées et ont averti aussitôt les pompiers qui sont arrivés rapidement sur les lieux.

Pas moins de 8 casernes et 40 pompiers ont été mobilisés pour circonscrire le feu particulièrement inaccessible sur un terrain escarpé et boisé. (400 mètres de tuyau ont été nécessaires pour accéder au site)

La mesure des moyens déployés a vite donné son résultat avec un feu fixé peu de temps après le début de l'intervention (environ un hectare brûlé).

Durant une partie de la nuit et tout le lendemain matin, les pompiers ont continué d'arroser les lieux afin qu'il n'y ait aucune reprise, se ravitaillant en eau à l'étang de Cavagnac.

A la demande de la municipalité, les chasseurs de Bournazel ont mis à disposition la cabane de chasse afin d'installer un poste de ravitaillement pour que les pompiers puissent se restaurer (saucisse, pâté, jambonneau, glaces... ont su régaler et réconforter nos soldats du feu).

Nous tenons à remercier ici cette solidarité qui s'est organisée naturellement et efficacement devant l'urgence et la gravité de cet incendie, faisant la preuve, s'il en était besoin, de notre capacité à nous mobiliser.



SALLE DES FÊTES



Les travaux de la salle des fêtes ont débuté et vont se poursuivre jusqu'au printemps prochain.

Celle-ci devrait être remise en service pour le second semestre 2026.

En attendant, la Commune de Roussennac met sa salle des fêtes à disposition de nos associations ainsi que des habitants en fonction de ses disponibilités, évidemment.

ACHAT DE TERRAIN



Après avoir procédé à l'achat du terrain Cavaignac à côté de l'école l'année dernière pour environ 2,35 ha la Commune a aussi acheté 4 404 m² du terrain Carcenac à la sortie du village route de Rulhe cette année.

Grâce à ces deux terrains constructibles en partie la Commune bénéficie d'une belle réserve foncière lui permettant de pouvoir avoir la main sur les constructions futures.

MAISON TOURNIER AU FOIRAIL



Qui n'a pas remarqué l'état de délabrement dans lequel se trouve la maison Tournier situé sur la place du foirail. La Commune tente par tous les moyens et depuis plusieurs années de débloquent cette situation d'indivision qui empêche toute possibilité de vente ou autre.

Devant l'urgence du danger, un arrêté de péril a été pris permettant de mettre en sécurité les abords de la bâtisse à ses frais. Cet arrêté permet même à la Commune d'aller (toujours à ses frais) jusqu'à la démolition.

La collectivité œuvre toujours avec ou sans les héritiers pour trouver un dénouement qui pourrait éviter cette solution extrême et peut être ainsi pouvoir préserver une partie de ce patrimoine bâti.

A noter que l'ensemble des biens bâtis de la succession Tournier sont confrontés au même problème.

DECHARGE SAUVAGE DE BOUYSSSES



Une décharge sauvage depuis déjà plusieurs années a vu le jour à Bouysses en dessous du pont. Dans le cadre de ses compétences le Syndicat du Bassin Célé Lot Médian a procédé au recensement des décharges du secteur et fait des études afin de réaliser leur nettoyage.

Il se peut donc que cette décharge soit ainsi enlevée et les lieux rendus propres.

Gageons que suite à ce nettoyage ces lieux resteront nets et que les inciviques profiteront plutôt de la présence de la déchèterie mise à leur disposition.

Le Budget Primitif 2025 de la Commune de Bournazel s'équilibre à la somme de 219 027 € en dépenses de fonctionnement et à la somme de 1 042 023 € en dépenses d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL

1/ FONCTIONNEMENT

La maîtrise des dépenses de fonctionnement fait que celles-ci n'augmentent pas par rapport à l'année passée.

Concernant les recettes de fonctionnement celles-ci évoluent peu avec 4 000 € de plus que l'année passée. Il est à noter que le Conseil Municipal n'a pas voté de hausse de taux pour les impôts locaux. A propos de la taxe foncière qui va augmenter chez tout le monde sachez que la Commune n'y est pour rien mais que celle-ci sera le fruit d'une part de l'augmentation de la valeur des bases et d'autre part de l'augmentation des taux appliqués par les autres collectivités publiques !

2/ INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement servent en premier lieu à payer notre charge de remboursement d'emprunt qui est de 19 727 € en capital. Il est à noter que malgré les gros investissements effectués ces dernières années (aménagement du bourg, sanitaires) la charge d'emprunt reste stable. Ce qui permet de garder une certaine capacité de recours à l'emprunt pour des projets futurs et notamment la salle des fêtes.

Les autres dépenses sont évidemment liées aux divers travaux d'investissement (voirie, petits matériels, solde aménagements des sanitaires et aire de jeux, acquisition de terrains, provision travaux salle des fêtes...)

Les recettes d'investissement sont elles principalement alimentées par le virement de la section de fonctionnement qui est de 447 612 €, par le reversement de la TVA (21 000 €), puis par diverses subventions liées aux travaux venant de l'Etat, de la Région et du Département (51 600 €) et un emprunt de 400 000€ pour le financement des travaux de la salle des fêtes.

BUDGET COMMUNAL ASSAINISSEMENT 2025

En plus du budget principal nous avons un budget autonome pour l'assainissement qui s'équilibre à la somme de 36 168 € fonctionnement et investissement compris.

Ce budget sert uniquement à gérer l'assainissement collectif du bourg.

La recette principale est la Taxe d'assainissement qui est demandée à chaque bénéficiaire du service et qui est proportionnelle à sa consommation d'eau.

La dépense principale est le remboursement des emprunts qui ont servi à financer les différents travaux d'assainissement (réseaux et station).

Ce budget doit être autonome et s'équilibrer à lui seul.

Suite à des travaux de nettoyage des filtres à sable de la station, il sera nécessaire d'augmenter les recettes de la Taxe d'assainissement afin de pouvoir continuer à équilibrer le budget.

Le Conseil Municipal devrait voter en fin d'année une augmentation de cette taxe qui s'appliquera pour l'année 2026.

LOS CAMINOLS : LE GROUPE D'ENTRETIEN DES CHEMINS

Une quinzaine de bénévoles oeuvrent depuis plusieurs années pour assurer la praticabilité des 6 sentiers de randonnées soit 65 km de la Commune de Bournazel, auxquels il faut rajouter le chemin de Mandrin de la FFRP et le Renaissance au départ de Rignac.

Courant juin, 3 nouveaux panneaux (plus résistants) ont été posés au niveau de la Fontaine du Cayrou et des 2 fours à chaux. Un nouveau panneau, fourni par la Communauté du Pays Rignacois, vous sera proposé sur le parking du Caussanel. Y figureront les circuits de randonnées et les parcours de VTT.

Le groupe, relativement stable, connaît un vieillissement de ses membres. Un renouvellement donnerait un nouvel élan, et soulagerait l'équipe existante.

Nous remercions la Mairie pour son aide financière et matérielle.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 30 52 86 78



BIBLIOTHÈQUE

L'ensemble des adhérents et des bénévoles de la bibliothèque remercient Sandrine Vernhet qui par son implication tout au long de ses vingt trois ans de bénévolat a contribué au développement de ce lieu de lecture de Bournazel.

Bienvenue à Danielle Hermel, Sabrina Regourd, Richard Vanderbroeck, William Perel qui ont rejoint l'équipe et qui chacun à leur tour assurent les permanences le mercredi de 17h à 18h ainsi que le samedi de 10h30 à 12h.



Boîte à livre du Parking

Grâce à la subvention reconduite tous les ans par la Mairie, des livres pour adultes et enfants sont achetés, et c'est avec grand plaisir que nous vous invitons à venir découvrir les dernières nouveautés de l'année.

La MDA (Médiathèque Départementale de l'Aveyron) met également à votre disposition un grand nombre de livres de toutes sortes que nous pouvons échanger régulièrement afin de vous offrir un choix plus important et diversifié de lecture.

Les livres récents et en bon état sont acceptés pour être mis en rayon, et pour les autres, trois boîtes à livres, réalisées par Daniel et Gilles, sont à votre disposition pour les déposer. Sur chaque boîte le règlement de fonctionnement est affiché, vous êtes invités à le lire afin d'en assurer le bon fonctionnement. Nous en profitons pour remercier les réalisateurs.

Plusieurs fois dans l'année, les élèves des deux classes de l'école du village sont accueillis par plusieurs bénévoles, ces derniers leur font la lecture, et à la fin de la séance chaque élève repart avec le livre de son choix.

La **CARTE D'ADHÉSION À LA BIBLIOTHÈQUE EST DE 5 EUROS/AN POUR LES ADULTES, ELLE EST GRATUITE POUR LES ENFANTS JUSQU'À 18 ANS** elle permet l'accès aux bibliothèques de Rignac, Goutrens, Mayran et Bournazel. Grâce à cette carte il est possible de se connecter au site des médiathèques de l'Aveyron et d'avoir de nombreuses ressources à disposition en ligne : musique, vidéos, presse, livres numériques....

APE : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves des écoles de Bournazel Roussennac est une association de parents bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année scolaire. Elle organise différentes actions afin de financer des projets pédagogiques que les équipes enseignantes mettent en place pour nos enfants.

Cette année 2024-2025 a été riche en événements : quine, vente de chocolats, petit déjeuner, vente de gâteaux St Michel, balade gourmande, kermesse qui nous ont permis de récolter des fonds pour nos écoles. Mais la réussite de ces actions ne serait possible sans l'engagement des membres du bureau, des parents d'élèves présents, des maîtresses, des 2 municipalités et bien sûr de nos habitants qui répondent présents durant l'année.

Ainsi, l'école élémentaire de Roussennac a réalisé un voyage scolaire de 3 jours courant mai à Toulouse... plusieurs activités ont été proposées en lien avec le projet de l'école : visite du zoo de African Safari, balade en péniche sur le canal du Midi, visite de Aéroscopia, visite de la Halle des machines + voyage en Minotaure, etc... ainsi que tous les moments passés avec les copains et l'équipe éducative. Le coût du voyage a été financé en grosse partie par l'association mais également il a été subventionné par nos 2 municipalités (Bournazel et Roussennac).

L'année à venir promet d'être toujours riche en manifestations avec : la vente de gâteau St Michel, vente de chocolats (courant novembre), le traditionnel quine (mi novembre 2025), soirée carnaval (week-end précédant les vacances d'hiver 2026) ainsi que le petit déjeuner (courant avril) et pour finir l'incontournable fête de l'école fin juin.

BELLE ANNÉE SCOLAIRE À TOUT LE MONDE !!!!



LES AMIS DU CHÂTEAU

La restauration du château de Bournazel ou comment réparer les outrages du temps

Dans son ouvrage de 1864 sur la Renaissance Monumentale en France, Adolphe Berty écrivait à propos du château de Bournazel : « Lorsque la colère populaire s'apaisa, l'oeuvre de destruction était consommée, et depuis rien n'a pu être fait pour réparer le mal... ».

Pourtant, 160 ans plus tard, le mal est réparé... grâce un travail collectif exceptionnel. Une telle restauration ne peut être qualifiée de rationnelle car elle relève du mécénat !

Réparer les outrages du temps a été l'ambition des propriétaires durant les 17 ans de restauration, mais aussi prouver que le château de Bournazel se compare aux plus beaux châteaux Renaissance du Val de Loire.

Aujourd'hui, le château de Bournazel est l'exemple d'un château-musée totalement conçu pour la visite.

Mais cela ne suffit pas. Il faut se projeter dans l'avenir, préparer et assurer la vie future du château de Bournazel autour de trois initiatives : les concerts, les colloques et la bibliothèque.

LES CONCERTS : le succès rencontré par les neuf concerts de 2025 confirme la pertinence de la programmation qui va de la musique ancienne à la chanson française. L'ambition est ici de faire des concerts de Bournazel des événements accessibles à tous et dont la notoriété ne se limite pas au département. Le programme 2026 sera notamment riche en découvertes de jeunes talents.

LES COLLOQUES : après un colloque en mai, ont eu lieu fin septembre les 13èmes rencontres de Bournazel sur le thème « Dire et composer la musique à la Renaissance ». Deux à trois événements sont en préparation pour 2026. Ces rendez-vous sont ouverts à tous, aux étudiants comme au public de proximité.

LA BIBLIOTHÈQUE : à l'âge de l'internet, le livre a perdu de l'importance et pourtant il reste le meilleur témoin et transmetteur du Savoir. Nombreux sont les professeurs d'université ou amateurs qui ont fait don de leur bibliothèque au château de Bournazel : elle comportera bientôt 14 000 volumes sur la Renaissance et sera ouverte dès 2026 aux étudiants sur appels à projets de recherche.

Tout ceci prouve que Bournazel n'est pas seulement une destination touristique mais aussi un centre culturel. Après avoir étudié le passé pour sa restauration, il est temps de se tourner vers le futur pour faire vivre le château et le village.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les activités de la société de Chasse de Bournazel ont repris depuis la mi-août avec les battues de régulation des sangliers dans le but de limiter les dégâts aux cultures de maïs.

Début septembre, avec l'ouverture générale, une nouvelle saison de chasse débutera, saison qui sera rythmée par une succession de dates d'ouverture et de fermeture selon les espèces de gibiers.

Nous tenons à remercier vivement nos adhérents les plus impliqués pour le travail fourni tout au long de l'année que ce soit pour l'organisation de la chasse ou la vie de l'association.

Bonne Saison à tous.

**L'AGENDA RETENU POUR CETTE ANNÉE
EST LE SUIVANT :**

14 SEPTEMBRE 2025

Ouverture générale de la chasse, vente de carte la veille

03 JANVIER 2026 VERS 20H45

Quine de la chasse (Salle des Fêtes Roussennac)

COURANT DÉCEMBRE 2025 ET MARS 2026

Vente de barquettes de sanglier

28 FÉVRIER 2026

Fermeture de la chasse



Bureau association de chasse de BOURNAZEL

COMITÉ DES FÊTES



Cette année 2025 a débuté pour nous le samedi 25 janvier lors de notre Bal d'Hiver annuel, durant lequel vous avez pu retrouver **ON NAÎT PAS BON MAIS ON S'MARRE**, présent pour animer la première partie de soirée.

Comme le veut la tradition, le bal d'ambiance fut ensuite animé par **MALT 3**. Cette année, la salle des fêtes s'est transformée en sommets enneigés avec chalet, ski, oeufs et ambiance **"Folie bournazéloise"** sur les pistes. Nous avons accueilli 220 personnes. Merci à toutes celles et ceux qui ont joué le jeu en venant costumés selon le thème (les chaussures de ski pour se déhancher étaient remarquables !).

Pour la fête, nous tenions tout d'abord à remercier tous les Bournazélois, car rien de tout cela ne serait possible sans votre soutien et vos encouragements. Vous avez joué le jeu du début à la fin.

Elle a débuté le mercredi 6 août avec 125 marcheurs lors de la randonnée-dégustation, qui nous a permis de (re)découvrir les beaux chemins de la Commune et de savourer de très bons mets locaux.

Nous avons ensuite enchaîné ce long week-end festif avec le marché gourmand du jeudi 7 août, animé par le légendaire **LA CARRIOLE**, qui a une fois de plus enflammé le foirail. Tous les exposants ont été pris d'assaut et sont repartis ravis de leur soirée.

Après une petite pause pour le comité, nous nous sommes retrouvés samedi après-midi pour le concours de pétanque, où l'on comptait une quarantaine d'équipes malgré l'internationale d'Espalion et une nouvelle formule en 3 parties.

Le soir aussi, nous avons innové avec une programmation 100 % groupes : **MANU ROIG** a lancé les hostilités d'une main de maître, puis **NO RESO** a brillamment pris le relais avant que **MELOMIX** ne clôture la soirée.

Le dimanche, en raison des travaux de la salle des fêtes, nous avons opté pour un apéritif tapas sous le beau soleil du foirail. Nous remercions tous les Bournazéolois qui se sont déplacés et tenons à souligner leur compréhension face à notre choix de ne pas proposer de petit-déjeuner en extérieur. Les membres du comité ont été heureux de se sentir soutenus par les habitants dans cette décision.

L'après-midi, malgré la chaleur, certains ont pu se rafraîchir sur le ventriglisse tandis que d'autres se sont défoulés lors d'un tournoi de baby-foot géant.

En soirée, la compagnie **SONTERRA** a mis l'ambiance sur le thème de la batucada. Le repas campagnard, concocté par les bénévoles avec le traiteur **UN GOÛT D'AUBRAC**, a réuni 500 petits et grands. Là encore, nous remercions les habitants d'avoir joué le jeu en réservant leurs repas à l'avance : l'organisation en a été largement facilitée.



Malheureusement, en raison de la forte chaleur, nous n'avons pas pu tirer le feu d'artifice dans la cour du château, pourtant gracieusement mise à disposition par M. et Mme Harlin (que nous remercions). Ce n'est que partie remise : nous espérons que la météo sera plus clémente l'année prochaine. La soirée s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit, animée, encore et toujours, par **MALT 3**.

Ce cru 2025 restera une année de changements. Les multiples facteurs influant sur la fête nous ont demandé un important travail d'adaptation. Pour autant, ce fut une fête réussie. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, toutes les personnes présentes lors de ces manifestations, ainsi que tous les habitants qui ont accueilli nos chers classards durant le week-end. Un merci particulier à celles et ceux qui nous donnent un coup de main, qui se rendent disponibles pour nous et sans qui tout cela ne serait pas possible.

Cette nouvelle année s'achève pour le comité des fêtes, qui repart avec des idées plein la tête pour les années futures.

Nous serons heureux de vous inviter à notre Assemblée Générale, qui devrait se tenir d'ici la fin de l'année. Concernant les manifestations, rien n'est encore certain pour le bal d'hiver, en raison de la disponibilité de la salle des fêtes. En revanche, nous sommes sûrs de vous retrouver l'été prochain !

FESTIVEMENT VÔTRE, LE COMITÉ DES FÊTES DE BOURNAZEL

SYNDICAT D'INITIATIVE DE BOURNAZEL

QUAND UN TRAVAIL DE MÉMOIRE DEVIENT UN FAIT D'ACTUALITÉ

ÉPILOGUE D'UN MYSTÈRE DE 110 ANS

Si la vocation du Syndicat d'Initiative est la promotion de Bournazel, de son patrimoine, de son histoire, cette mission de communication, de passeur de mémoire ne peut se réaliser qu'à partir d'un travail de collecte et de recherche d'informations venant consolider les connaissances que nous avons de notre environnement quotidien.

C'est dans ce cadre que, le 11 novembre 2018, à l'occasion du centenaire de l'Armistice, le Syndicat d'Initiative de Bournazel présentait une exposition consacrée aux bournazéolois réquisitionnés lors de la Première Guerre Mondiale.

Alors que depuis plus d'un siècle, à l'occasion des cérémonies de commémorations, les noms de ces enfants de Bournazel « *Mort pour la France* » sont égrenés pour honorer leur mémoire nous souhaitons, au-delà de leur mort, retrouver l'histoire de leur vie, leur parcours, le lieu de leur sépulture... car au fil du temps et au fur et à mesure de la disparition de ceux qui les pleuraient, cette connaissance s'était éteinte.

A l'issue d'un travail de recherches qui dura plusieurs années, l'exposition présentait notamment **LES 50 SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE**, décédés ou disparus, comptabilisés parmi les 160 bournazéolois (environ), qui durent répondre à l'appel de la mobilisation générale.



EDOUARD BESSODES né à La Vaysse le 30 janvier 1882 comptait parmi ces soldats disparus. Après avoir été mobilisé dès le 4 août 1914, il était décédé à l'hôpital militaire de Romagne-sous-Monfaucon dans la Meuse alors que les fiches militaires situaient son décès dans les Ardennes.

C'est par l'entremise d'un historien passionné de la 1ère Guerre Mondiale, **PIERRE LENHARD**, Président du Comité Local du Souvenir Français de Damvillers, qu'en janvier dernier, l'histoire du soldat **EDOUARD BESSODES** a trouvé son épilogue.

A cette époque, l'historien passionné avait été contacté par deux écrivains allemands auteurs de livres sur les cimetières militaires allemands.

Cette fois, ils s'intéressent au cimetière de Romagne-sous-Monfaucon où reposent 1 412 soldats de la Grande Guerre et qui a la particularité d'être un des rares cimetières allemands hébergeant des soldats français, au nombre de 8.

Ses recherches vont particulièrement se porter sur la tombe n° 63 où repose un soldat français et pour laquelle le nom d'**EDOUARD LESARDES** est gravé dans la croix, complété par la date du décès le 20 octobre 1914.



Après nombre d'investigations et de recoupements, il ne fait aucun doute qu'il s'agit de la tombe d'**EDOUARD BESSODES**, enfant de Bournazel, décédé également le 20 octobre 1914 à l'hôpital n°1 du 16e corps d'armée à Romagne-sous-Monfaucon.

Une erreur de transcription est à l'origine de la déformation de son nom et à son classement de soldat disparu. Au terme de cette enquête, les services allemands réaliseront une nouvelle croix indiquant la véritable identité du soldat inhumé là.

Ainsi se terminent plus de 110 ans de mystère autour de la disparition du soldat **EDOUARD BESSODES**, enfant de Bournazel Mort pour la France.

PIZZ N'ROSES



Les **PIZZ N'ROSES** sont toujours là. Nous avons dû mettre en pause nos actions suite à des soucis personnels divers mais nous revoilà, en pleine forme et avec la même détermination qu'au départ !

La nouvelle information est que nous changeons de partenaire pour mener à bien notre projet : ce sera les « **SENEGAZELLE** » : une course et une action solidaire scolaire 100% féminine, même principe qu'avant mais beaucoup plus honnête dans la distribution des dons puisque nous irons les donner en personne.

La **Sénégazelle** est une épreuve sportive mais aussi un moment d'échanges et de rencontres des populations locales. La **Sénégazelle** associe course à pied et action solidaire auprès des enfants. L'action solidaire se concrétise par l'apport du matériel scolaire. Chaque gazelle prépare un petit colis de fournitures qui sera remis directement aux élèves qui seront rencontrés. Une action concrète empreinte d'émotions, de sourires...

Toutes fournitures scolaires sont les bienvenues. L'aide apportée leur permettra de travailler dans de meilleures conditions et ainsi de rendre plus efficace l'action éducative des enseignants.

Alors si vous souhaitez participer à cette action, cherchez dans vos tiroirs, vos placards...

Vous pouvez nous contacter au 06 09 28 07 51, mais vous pourrez aussi nous retrouver lors de nos actions durant l'année. Le Rallye de Rignac nous accueille depuis deux ans et nous espérons bien pouvoir encore y être.

L'association **PIZZ N'ROSES** répartie également ses bénéfices à l'Association **RUBAN ROSE** pour continuer à se battre contre le cancer du sein, un combat de tous les jours que l'on mène de près !

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX ET N'HÉSITEZ PAS À VENIR À NOTRE RENCONTRE.

FACEBOOK
LES PIZZ'N ROSES

INSTAGRAM
LES_PIZZ_N_ROSES

ETAT CIVIL

SEPTEMBRE 2024 À SEPTEMBRE 2025

NAISSANCE

Eden NICODÉME

née le 16 juin 2025 (la Vaysse)

Louise BRAS

né le 19 juin 2025 (le Bourg)

MARIAGE

Sophie VIOLETTE & Dominique BRUEL

célébré le 19 avril 2025

Marina BENITO & Serge BENABEN

célébré le 9 mai 2025

BAPTEME CIVIL

Olivia FAWAL-ACQUIER

célébré le 21 juin 2025

DÉCÈS

Patrick GARRIGUES

décédé le 15 décembre 2024 à RIGNAC

Germaine LAZUECH (épouse CARLES)

décédée le 12 février 2025 à RIGNAC

Albert GARRIGUES

décédé le 18 février 2025 à RIGNAC

Patricia GOUDOULY (épouse MARTY)

décédée le 19 février 2025 à ALBI

David TOUREAU

décédé le 25 mai 2025 à BOURNAZEL

Gaston DOMERGUE

décédé le 11 juin 2025 à RODEZ

Jean NAYRAC

décédé le 7 septembre 2025 à RIGNAC

INFOS UTILES

Horaires d'ouverture de la mairie

8h30 à 12h le mardi et vendredi

13h30 à 17h le mercredi

Email

mairie@bournazel-aveyron.fr

Site Internet

www.bournazel-aveyron.fr

Permanence de M. le Maire :

de 11h à 12h le mardi et vendredi

Horaires d'ouverture du Point Poste

Ce sont les horaires d'ouverture de l'Auberge du Donjon

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h durant les heures d'hiver et de 15h à 18h durant les heures d'été, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h toute l'année

Horaires de la bibliothèque

le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h

MAIRIE DE BOURNAZEL - 159 ROUTE DE RIGNAC - 12390 BOURNAZEL